



COMMUNE DE Laguenne

FLASH INFO

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 42 DECEMBRE 2004

Le mot du Maire

La tradition veut que l'approche de chaque nouvelle année soit l'occasion d'adresser des vœux,

Si cette tradition sympathique n'a guère d'effets réels sur le cours des choses, elle est, cependant, l'occasion de dire son amitié, sa tendresse, son attachement à ceux qui nous entourent.

Pour celles et ceux qui ont des responsabilités dans la cité, cet exercice codifié est l'occasion d'adresser un message aux électeurs qui, à un moment donné, leur ont fait confiance pour remplir une tâche publique.

Nous voici aujourd'hui à mi-mandat, de nombreux projets ont abouti, d'autres sont en attente d'autorisations administratives ou de financements.

Des efforts importants ont été consentis en matière de dépollution de nos rivières par l'extension du réseau d'égouts qui doit se poursuivre sur le secteur de Maison Rouge.

La qualité de l'eau a été très nettement améliorée, par la mise en place des périmètres de protection et par un traitement approprié de tous les réseaux,

Les deux premières tranches du PAB ont embelli l'entrée de notre localité et la rendent plus attractive. La troisième tranche qui concerne l'environnement immédiat de l'église apportera la touche finale, mettant en valeur notre patrimoine local.

Les travaux de la nouvelle mairie sont en voie d'achèvement et les équipements sont en cours de réalisation. C'est donc dans un cadre nouveau, plus spacieux et plus convivial, que nous vous accueillerons prochainement. Les locaux libérés permettront quant à eux aux services de l'Instance de Gérontologie qui souffraient jusqu'à présent de l'exiguïté des lieux de s'installer au rez-de-chaussée, facilitant ainsi une meilleure accessibilité aux usagers.

Notre objectif est de développer et de rénover notre cité dans une dynamique d'intérêt général de la commune et du mieux être de tous ses habitants.

Le Conseil Municipal et moi-même formulons des vœux chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour vous, vos familles et ceux qui vous sont proches.

Roger CHASSAGNARD

SOMMAIRE

- Page 2-3 Actualités municipales
- Page 4-5 Actualités travaux
- Page 6 Vie scolaire
- Page 7 Festivités
- Page 8 Environnement
- Page 9 Réveillon St Sylvestre

Mairie de LAGUENNE

Tél : 05.55.20.09.21

Fax : 05.55.20.83.48

E-mail :

laguenne.mairie@wanadoo.fr

URL site mairie :

<http://mairie.wanadoo.fr/>

laguenne.19/indexlag.htm

Heures d'ouverture au public

du lundi au jeudi :

9 H 12 H - 13 H 30 17 H 30

le vendredi :

9 H 12 H - 13 H 30 16 H 30

le samedi

9 H 12 H 00

PERMANENCES

de M. CHASSAGNARD - Maire

le mercredi

de 14 H à 18 H 00

le samedi

de 9 H 00 à 12 H 00

ou sur rendez-vous

06.07.47.88.56

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture au public

le mercredi de 9 H 00 - 12 H 00 - 14 H 00 - 17 H 00

le samedi de 9 H 00 à 12 H 00

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Tirage : 750 exemplaires

Adresse : Avenue du Puy du Jour - 19150 LAGUENNE

LEGS FLEYGNAC

Comme tous les ans, le 6 août, jour anniversaire du décès de Mme FLEYGNAC, la commune de Laguenne respectant ses volontés posthumes stipulant que les revenus annuels nets de sa succession soient attribués par moitié à une ou deux personnes dignes d'intérêt, s'est déroulée la manifestation qui a permis de récompenser Mme MONS Christine et Mme CHABUT Aimée.

Fleurissement

Respectant la tradition, la municipalité a invité toute la population à un buffet campagnard, en remerciement de sa participation à l'embellissement de la commune. Il a eu lieu le 10 décembre, à la salle municipale.

Le jury du Concours Départemental des Maisons Fleuries n'a pu communiquer le nom des lauréats car le nombre de participants est en forte augmentation. Il se réunira courant janvier 2005, afin de désigner les nominés.



Mission locale

Pour les jeunes en situation de précarité, la Mission Locale de l'arrondissement de TULLE œuvre depuis de longues années au développement économique et social de notre territoire.

Cette association a pour objet de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans et de lutter contre leur exclusion par la promotion, l'animation et le développement d'actions prenant en compte l'ensemble des problèmes (logement, santé ...) auxquels ils sont confrontés.

Pour tout renseignement, contacter :

MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE TULLE

25 Quai Gabriel Péri-B.P 196

19005 TULLE CEDEX

Tél : 05 55 26 92 21

Fax : 05 55 20 95 62

Votre nouvelle mairie



La réception des travaux de la nouvelle mairie s'est déroulée le 3 décembre 2004. Le déménagement est prévu fin janvier, début février 2005. Une journée sera consacrée à la visite des locaux et l'ensemble de la population sera conviée à l'inauguration par voie de presse.

Bureaux Electoraux

Lors des prochaines élections, nous invitons les électeurs à se rendre au rez-de-chaussée de la nouvelle mairie où seront regroupés les bureaux de vote 1 et 2.

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le 31 décembre 2004. Ces inscriptions s'effectuent auprès de la mairie. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Merci de signaler également tout changement de nom et d'adresse.

► ECOBUAGE

Toute mise à feu dans les jardins est autorisée actuellement et ce jusqu'au 15 février 2005.

Aussi, si vous n'avez pu procéder au débroussaillage de vos terrains et à l'incinération de vos déchets, vous pouvez y remédier durant cette période.

NOËL pour nos aînés



- Toutes les personnes de 75 ans et plus recevront un colis de Noël qui sera distribué comme chaque année par les élus. Chaque foyer de la commune sera également doté d'un agenda et d'un stylo.



- Le traditionnel repas des aînés aura lieu le **dimanche 16 janvier 2005**, à 12 H 00, à la salle des fêtes. Ce repas réunit toutes les personnes résidant sur la commune et ayant 70 ans et plus au 31 décembre 2004. Les invitations vous seront adressées par courrier et les coupons-réponses devront être retournés

à la Mairie pour une bonne organisation de la journée.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de colis ou d'invitation sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie au 05.55.20.09.21.

► VOIRIE



■ Route de Poujol

■ Le goudronnage en enrobé de la dernière partie de la V.C. n° 2 (entre la ferme de M. FREYGE-FOND et la limite de SAINTE FORTUNADE) ainsi que la route de Poujol, (limite de CHANAC à la RD 978) a été réalisé.

Ces travaux ont été entièrement pris en charge par la Communauté de Communes. Seule la remise à niveau de l'ensemble des regards et des bouches à clé sont aux frais de la commune.



■ Maison Rouge



■ Route de Ste Fortunade

► TROTTOIRS

■ Les trottoirs du lotissement communal de Puy Lacroix réalisé en 1991, ont été goudronnés. Le coût de ces travaux a été entièrement pris en charge par la SEMABL. Les trottoirs, emplacements de stationnement et dessertes des pavillons des Hauts de Puy Lacroix ont été également revêtus.

► AMENAGEMENTS A L'ECOLE MATERNELLE



■ Bureau directrice



■ Dortoirs école maternelle

Les travaux à l'école maternelle concernant le dortoir, la salle multifonctions et le bureau de la directrice sont terminés. Les équipements : placards, lits, matelas et protège matelas ont permis d'améliorer la qualité d'accueil des enfants. Le coût total de ces travaux s'élève à 38 386 €.

► ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Après mise en place des périmètres de protection des captages et afin de répondre aux nouvelles normes 2005, des traitements sont opérationnels sur la production d'eau de la Peyrerie (Maison Rouge) et Sauge.

► SALLE DES SPORTS

Le devis pour la réalisation du bardage en panneaux de polycarbonate de la façade de la salle des sports a été accepté par le Conseil Municipal pour un montant de 20 355,92 € T.T.C.

► CAMPAGNE DE DESINFECTION ET DE NETTOYAGE DES 5 RESERVOIRS DE NOTRE COMMUNE

Tous les châteaux d'eau et regards de collecte des captages de la commune, à savoir :

- Puy Lacroix
- Les Torts
- Le Chambon
- La Brouillat
- Saugé

ont été vidés afin de procéder aux travaux de nettoyage et de désinfection. Ces opérations ont été exécutées par une équipe spécialisée de la Générale des Eaux.

Des coupures ont dû être effectuées et nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.



Travaux à venir : Electricité

- Rénovation par EDF des lignes d'alimentation électrique au Verdier - Les Vignes - La Brouillat
- Enfouissement des réseaux d'éclairage public, d'EDF et de France Télécom à partir de la place de l'Eglise jusqu'à la route de LADIGNAC
- Mise aux normes des feux d'ATAC (Contrôle du passage des feux au rouge)



Noël aux écoles

Comme chaque année, répondant à notre invitation, malgré un emploi du temps chargé, le Père Noël est venu parmi nous pour la grande joie de nos écoliers. Il a rendu visite aux élèves de l'école maternelle le 16 décembre après-midi et a été accueilli par ceux de l'école élémentaire le 17 décembre.

A cette occasion, les plus petits ont reçu un jouet, quant aux plus grands, ils pourront se plonger dans la lecture de l'ouvrage qui leur a été offert.

Ces remises de cadeaux ont été précédées d'un goûter servi à la salle municipale : chocolat chaud, brioche et clémentine.

Mais pour tous, les festivités ont commencé dès le matin. Nos petits ont découvert le film « Plume, le petit ours polaire » et les plus grands « Les indestructibles » des studios Disney.

Budget

noël des enfants

Jouets et livres : 2 138 €
Cinema : 3,50 € par enfant
Cars pour les deux écoles : 265 €
Goûter : 198 €
Soit au total : 3 252 €
pris intégralement en charge par la Commune.
Ce qui représente un montant de 17,50 € par enfant scolarisé.



Tarifs

cantine-garderie

A compter du 1er janvier 2005, le taux moyen d'augmentation des prix des cantines scolaire est fixé à 2 %, ce qui porte les tarifs à :

- Cantine :
 - . 2,30 € pour les 2 premiers enfants
 - . 2,22 € à compter du 3eme enfant
- Garderie :
 - . 1,25 € la journée

CARNAVAL

26 février 2005



Le carnaval de l'année dernière ayant connu un vif succès, les parents d'élèves ont décidé de reconduire cette manifestation.

Les enfants défileront dans les rues de la commune et se retrouveront dans la Salle des Fêtes pour déguster les gâteaux réalisés par les mamans.

Venez nombreux !

Comice arrosé par le vin de LAGUENNE

Cette année, entre la fête des vendanges et le comice agricole qui se sont déroulés les 4 et 5 septembre, LAGUENNE a connu un week-end chargé et joyeux pour le curieux désireux de profiter des nombreuses animations. Le comice n'avait pas fait étape à LAGUENNE depuis vingt ans et c'est avec plaisir que de nombreux visiteurs sont venus admirer ces jolies rouses cherchant primes et prix.



La Fête des vendanges a offert de multiples occasions de se divertir : brocante, foire aux vins, marché ont ravi les visiteurs tandis que les passionnés de lecture ont pu rencontrer des écrivains régionaux. L'intronisation des nouveaux goûteurs de vin s'est déroulée le samedi, en fin d'après-midi, avant le dîner et le spectacle du cabaret.

Soirée cabaret

► Bernardo a bien cru qu'il allait être élu Maire de LAGUENNE



La quatrième édition du cabaret guennois a encore fait le plein, le samedi soir, à la salle des fêtes. Les spectateurs ont découvert la suite des aventures de l'Abbé Casse, de son ancienne bonne Perrine, de Bernardo, le mari de celle-ci et ont fait connaissance avec les nouveaux personnages du feuilleton. Deux représentations ont également eu lieu les samedi 16 octobre après le dîner et le dimanche 17 octobre après-midi. Rendez-vous est pris l'année prochaine pour de nouvelles aventures.